



Séminaire Réforme du bac STMG Nouvelle-Calédonie

24 juillet 2019

David LAGEDAMON
IA-IPR d'économie-gestion

L'École calédonienne est en marche



vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie



Ordre du jour

- Le contexte global et calédonien de la réforme
- Les nouveaux programmes de première :
 - Management
 - Sciences de gestion et numérique
 - Droit et économie
- L'option de seconde : management et gestion
- L'ETLV
- La certification



1. La réforme du baccalauréat général et technologique en Nouvelle-Calédonie

L'École calédonienne est en marche



vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie

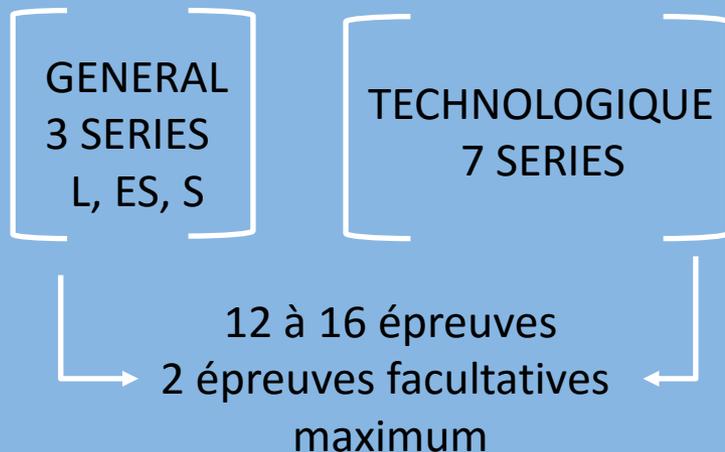


La réforme du Bac et du lycée général et technologique concerne...

Effectifs	2018	Prévisions 2019	Différences
Voie générale	4750	4658	- 92
Voie technologique	1765	1731	- 34
Totaux	6515	6389	- 126

2018	effectifs	%	Nombre de lycées concernés
Public	4979	76,4 %	8
DDEC	1282	19,7 %	2
ASEE	254	3,9 %	1
Totaux	6159	100 %	11

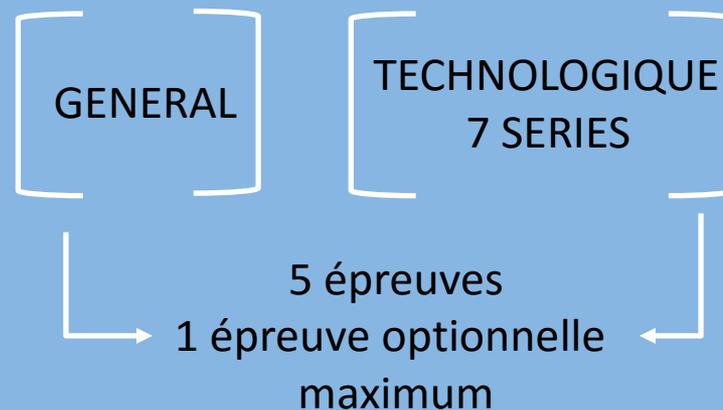
LE BACCALAUREAT AUJOURD'HUI



OBTENTION DU DIPLÔME

- Epreuves anticipées
- Epreuves écrites terminales
- Epreuves orales terminales

LE BACCALAUREAT EN 2021



OBTENTION DU DIPLÔME

- Epreuves anticipées
- Contrôle continu
- Epreuves écrites
- Grand oral

Les enjeux en Nouvelle-Calédonie : mieux répondre aux besoins des élèves calédoniens

Le système calédonien, et notamment le lycée, a progressé depuis près de 20 ans de manière significative :

- 64 % d'une génération est désormais titulaire du baccalauréat, ils étaient 40 % en 2001.
- 79 % des jeunes de terminale ont obtenu un baccalauréat en 2018, ils étaient à peine 65 % en 2001.

L'École calédonienne est en marche



vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie



Améliorer l'égalité des chances d'accès à l'enseignement supérieur

- Des taux de réussite aux baccalauréats en 2018 encore inférieurs de :
 - ⇒ 9 points par rapport à la métropole et 7 points par rapport à l'Académie d'Amiens (socialement comparable à la Nouvelle-Calédonie) ;
 - ⇒ 4 points par rapport à la Polynésie.
- Une origine sociale et géographique encore déterminante pour l'obtention du baccalauréat.
- Une problématique universitaire, en lien avec l'enseignement scolaire : la difficulté à accompagner les élèves en L1.

L'École calédonienne est en marche



vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie



LE NOUVEAU LYCÉE

- Un même diplôme pour tous : suppression des séries L, ES et S dans le voie générale
- Mieux accompagner les élèves dans leur projet d'orientation
- Un tremplin pour la réussite dans l'enseignement supérieur
 - ⇒ Des enseignements communs à tous pour l'acquisition des savoirs fondamentaux et la réussite de chacun.
 - ⇒ Des enseignements de spécialité pour approfondir les connaissances et affiner le projet, selon les choix des élèves.



L'École calédonienne est en marche



vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie

Une nouvelle organisation des enseignements

- En **seconde GT** : tronc commun + enseignement optionnel + accompagnement personnalisé (AP)
- En **première** : tronc commun + 3 spécialités + AP (+ option)
- En **terminale** : tronc commun + 2 spécialités + AP (+ option)

L'École calédonienne est en marche



vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie

Une 2^{nde} rénovée à la rentrée 2020

Enseignements	horaires élèves
Enseignements communs	
Français	4h
Histoire géographie	3h30
LVA et LVB (enveloppe globalisée) (a) (b)	6h
SES	1h30
Mathématiques	4h
Physique-chimie	3h
SVT	1h30
EPS	2h
Enseignement moral et civique	18h annuelles
Sciences numériques et technologie	1h30
Éléments fondamentaux de la culture kanak	0h30
Accompagnement personnalisé c)	1h
Accompagnement au choix et à l'orientation (d)	1h30
heures de vie de classe	
(a) la langue vivante B peut être étrangère ou régionale	
(b) enseignement auquel peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue	
c) volume horaire déterminé selon les besoins des élèves	
(d) 54h à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités d'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement	

Enseignements	horaires élèves
Enseignement optionnel parmi :	
Champ général	
LCA: latin e)	3h
LCA: grec e)	3h
LVC (a) (b)	3h
Arts: au choix parmi arts plastiques, audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, ou théâtre	3h
EPS	3h
Arts du cirque	6h
Ecologie-agronomie-territoires-développement durable (f)	3h
Champ technologique	
Management et gestion	1h30
Santé et social	1h30
Biotechnologie	1h30
Sciences et laboratoire	1h30
Sciences de l'ingénieur	1h30
Création et innovation technologique	1h30
Création et culture - Design	6h
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives (f)	3h
Pratiques sociales et culturelles (f)	3h
Pratiques professionnelles (f)	3h
Atelier artistique	72 heures annuelles
(a) la langue vivante B peut être étrangère ou régionale	
(b) enseignement auquel peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue	
e) les enseignements optionnels latin et grec peuvent être choisis en plus de l'enseignement optionnel suivi par ailleurs	
(f) enseignements assurés uniquement dans les LEGT agricoles	

L'École calédonienne est en marche



vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie



QUELS ENSEIGNEMENTS EN PREMIÈRE ET TERMINALE ?

**VOIES GÉNÉRALE
ET TECHNOLOGIQUE**
Enseignements communs

16 h en voie générale ; 13 à 14 h en voie technologique

français <i>en 1^{re}</i>	philosophie <i>en Tle</i>	enseignement scientifique¹ / mathématiques²	
histoire - géographie	enseignement moral et civique	langue vivante A et langue vivante B	éducation physique et sportive

3 SPÉCIALITÉS
EN 1^{RE}

2 SPÉCIALITÉS
EN Tle



**VOIE
GÉNÉRALE**
Enseignements
de spécialité

< ou >

1 SÉRIE
AU CHOIX

**VOIE
TECHNOLOGIQUE**
Enseignements de
spécialité selon la série



4 h par enseignement en 1^{re} ; 6 h en Tle

arts	mathématiques
biologie - écologie ³	numérique et sciences informatiques
histoire - géographie, géopolitique et sciences politiques	physique - chimie
humanités, littérature et philosophie	sciences de la vie et de la Terre
langues, littératures et cultures étrangères	sciences économiques et sociales
littérature et langues et cultures de l'Antiquité	sciences de l'ingénieur

Enseignements optionnels en voie générale

Dès la 1^{re} : **langue vivante C⁴** ; arts ; EPS ; **langues et cultures de l'Antiquité⁵**

En Tle : **mathématiques expertes ; mathématiques complémentaires ; droit et grands enjeux du monde contemporain**

Les enseignements de spécialité des séries de la voie technologique sont sur education.gouv.fr

STMG

sciences et technologies du management et de la gestion

ST2S

sciences et technologies de la santé et du social

STHR

sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

STI2D

sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

STL

sciences et technologies de laboratoire

STD2A

sciences et technologies du design et des arts appliqués

S2TMD

sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse

STAV

sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

(1) En voie générale - (2) En voie technologique - (3) Uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricoles - (4) Dont langues régionales
(5) L'option LCA est évaluée au contrôle continu et donne lieu, le cas échéant, à un bonus

- Mieux prendre en compte l'hétérogénéité des élèves : plus d'heures en accompagnement personnalisé
- Consolider, au lycée, l'identité de l'école calédonienne, une poursuite de mesures mises en place dans la réforme du collège est proposée
- mieux ancrer le lycée dans son environnement et de l'ouvrir au monde, un renforcement sur certains savoirs fondamentaux
- Tenir compte de la diversité des lycées privés et publics et de permettre un large choix d'enseignements de spécialités pour tous les élèves : une organisation particulière de ces enseignements
- Apporter des réponses pédagogiques plus appropriées à la réalité des besoins des élèves : des marges de manœuvre pour les établissements
- Une réforme évaluée et pilotée

L'École calédonienne est en marche

ÉVOLUTION DE L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

2 fois plus
en NC

■ Deux volets

- Soutien de l'élève dans sa progression, en fonction de ses besoins (**36h**)
- Accompagnement de l'élève dans ses choix d'orientation et son projet d'études (**54 h**)

■ Une organisation

- Un projet de l'équipe pédagogique coordonné par le professeur principal de la classe
- Une mise en œuvre possible par tous les enseignants, dans le cadre de leur service ou en heures supplémentaires
- Un appui des conseillers principaux d'éducation, professeurs documentalistes et psychologues de l'éducation nationale.

L'École calédonienne est en marche



vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie

LA VOIE GÉNÉRALE PREMIÈRE ET TERMINALE

1 Socle de culture commune

- ↳ Français
- ↳ Philosophie
- ↳ Histoire géographie
- ↳ Enseignement moral et civique
- ↳ Langue vivante 1 et Langue vivante 2
- ↳ Éducation physique et sportive
- ↳ Enseignements scientifiques
- ↳ Éléments de la culture Kanak

	Première	Terminale
Français	4 h	-
Philosophie	-	4 h
Histoire géographie	3,5 h	3,5 h
Enseignement moral et civique	0 h 30	0 h 30
Langue vivante 1 et Langue vivante 2	5 h	4 h 30
Éducation physique et sportive	2 h	2 h
Enseignements scientifiques	2 h 30	2 h 30
Éléments de la culture Kanak	0 h 30	0 h 30

TOTAL
horaire élève

Première
18 h

Terminale
17 h 30

Un pack commun de 7 spécialités minimum dans tous les établissements

- Histoire, géographie et sciences politiques
- Mathématiques
- SES
- SVT
- Physique-Chimie
- Humanités, littérature et philosophie
- Numérique et sciences informatiques

L'École calédonienne est en marche



vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie

2 Disciplines de spécialité

	Première	Terminale
Arts	4 h	6 h
Écologie, agronomie et territoires	4 h	6 h
Histoire géographique, géopolitique et sciences politiques	4 h	6 h
Humanités, littérature et philosophie	4 h	6 h
Langues et littératures étrangères	4 h	6 h
+ Littérature, LCA		
Mathématiques	4 h	6 h
Numérique et sciences informatiques	4 h	6 h
Sciences de la vie et de la Terre	4 h	6 h
Sciences de l'ingénieur*	-	-
Sciences économiques et sociales	4 h	6 h
Physique chimie	4 h	6 h

Première
3 disciplines
12 h

Terminale
2 disciplines
parmi les 3 suivies
en première
12 h

TOTAL
horaire élève

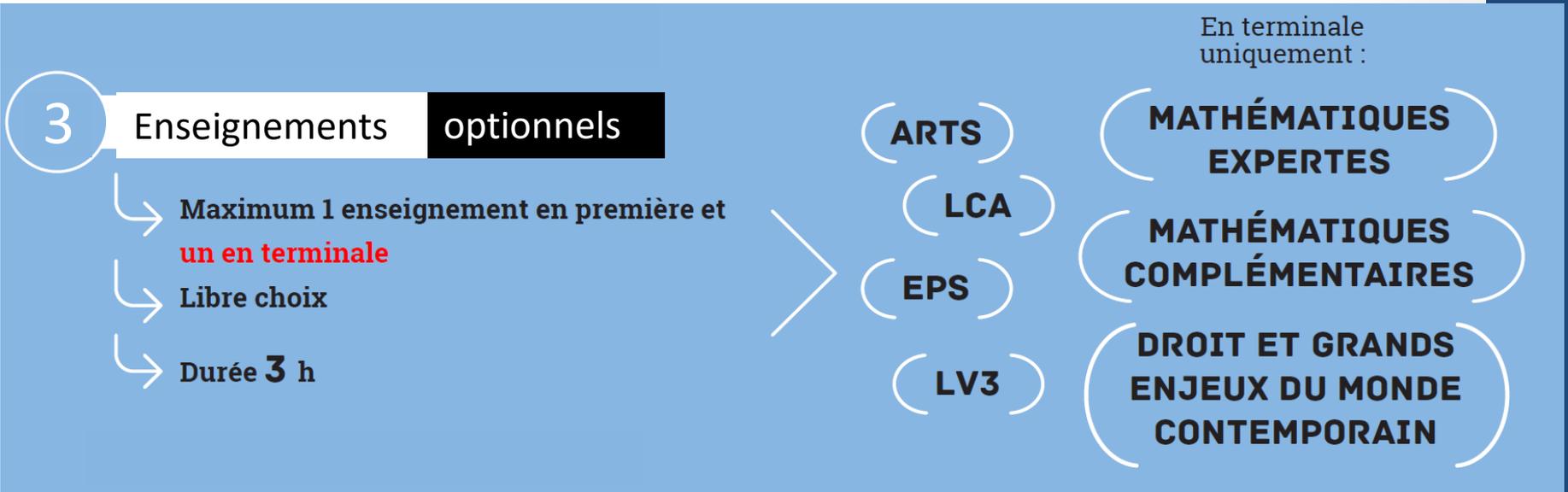
Première
30 h

Terminale
29 h 30

Seuil d'ouverture à 15 élèves



vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie



En Nouvelle Calédonie, offre de mathématiques expertes **ou** complémentaires **et** droit et grands enjeux du monde contemporain.

Seuil d'ouverture à 15 élèves.

Une série technologique maintenue

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	2 h	2 h
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h 30
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
Eléments fondamentaux de la culture Kanak	0 h 30	0 h 30

* Sauf TDM et STAV

Enseignements optionnels

> Au choix en fonction de la série

3 spécialités Première**2 spécialités Terminale****STMG**

Sciences
et technologies
du management
et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion
- droit et économie

ST2S

Sciences
et technologies
de la santé
et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

- chimie, biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

STHR

Sciences
et technologies
de l'hôtellerie et
de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement
- économie, gestion hôtelière

STI2D

Sciences
et technologies
de l'industrie et
du développement
durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- physique chimie et mathématiques

TMD

Techniques
de la musique
et de la danse

- option instrument
- option danse

- option instrument
- option danse

STL

Sciences
et technologies
de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

STD2A

Sciences
et technologies
du design et
des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art

PREMIERE		TERMINALE	
Avant réforme	Après réforme	Avant réforme	Après réforme
Sciences de gestion 6 heures	Sciences de gestion et numérique 7 heures		
Management des organisations 2h30	Management 4 heures	Management des organisations 3 heures	
Economie-droit 4 heures	Droit et économie 4 heures	Économie-droit 4 heures	Droit et économie 6 heures
		Un enseignement spécifique selon la spécialité retenue parmi les enseignements suivants: gestion et finance, mercatique (marketing), ressources humaines et communication, systèmes d'information de gestion 6 heures	Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique parmi : gestion et finance ; mercatique (marketing); ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion 10 heures

Un nouveau baccalauréat

CONTRÔLE CONTINU

40%
de la note finale

60%
de la note finale

ÉPREUVES FINALES



10% de la note finale :
bulletins scolaires
de première et de terminale



30% de la note finale :
épreuves communes
2 séries en première
1 série en terminale

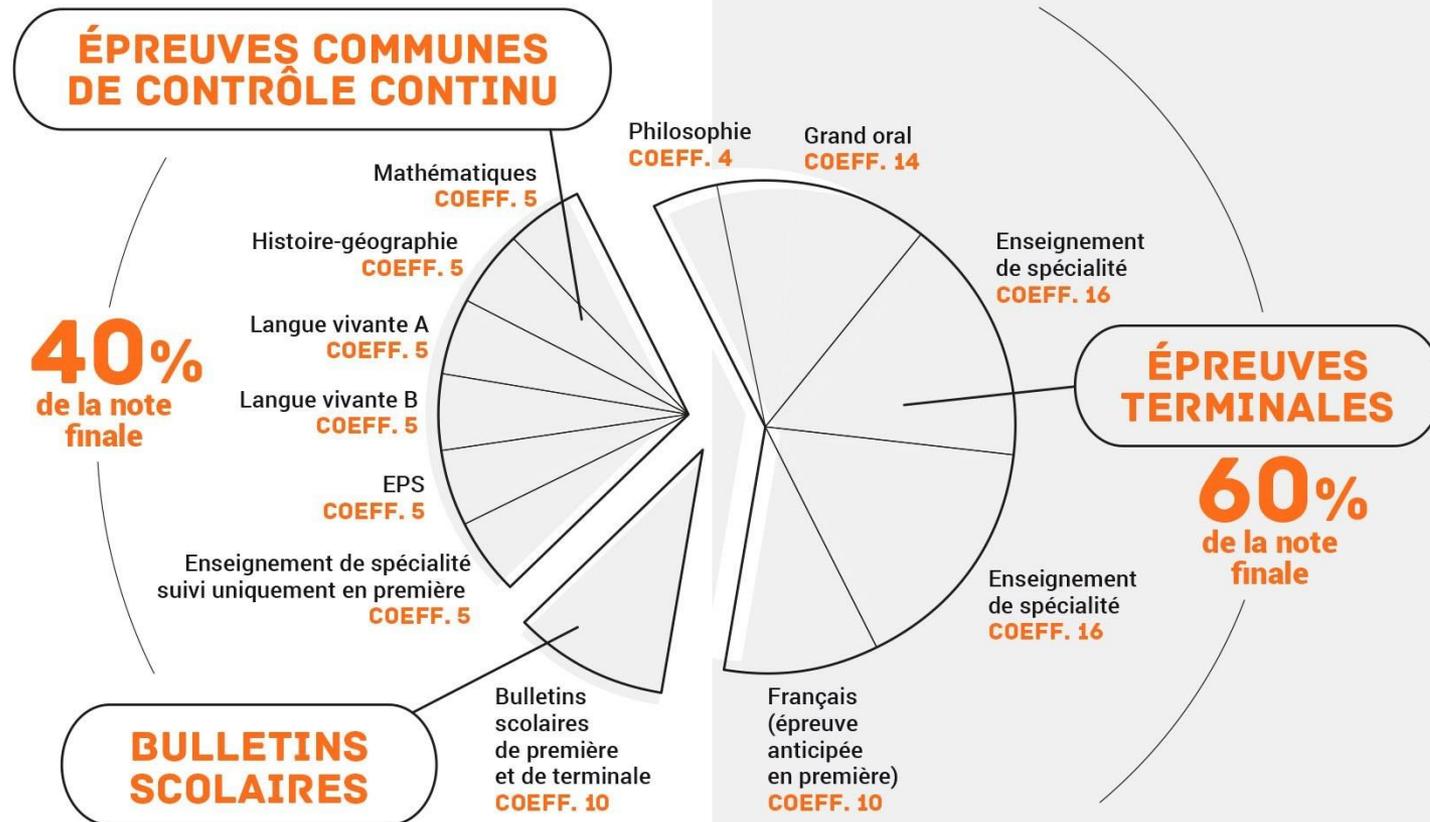


1 épreuve anticipée
en première
Français écrit et oral



4 épreuves finales
en terminale
Enseignements de spécialité (2)
Philosophie
Oral final

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE



LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES PROGRAMMES

Les programmes de seconde et première ont été publiés au [BO spécial n°1 du 22 janvier 2019](#) .

Le CSP désigne un GEPP* chargé de produire des propositions de programmes

Le CSP sur la base des propositions du GEPP établit des programmes

La Dgesco organise une consultation sur la base des programmes produits par le CSP

Suite à la consultation, la Dgesco produit des programmes qui sont soumis au CSE

Après passage devant les instances, les programmes sont finalisés par la DGESCO pour être publiés au BO

** GEPP : groupe d'élaboration de projets de programmes*

LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ MANAGEMENT, SCIENCES DE GESTION ET NUMÉRIQUE EN PREMIÈRE STMG

S'appuyer sur des définitions pour positionner les deux enseignements :

« *Le **management** est le gouvernement des organisations. Il consiste à orienter l'action collective en tenant compte de l'environnement. Il a une dimension stratégique, la définition des buts de l'organisation, et une dimension éthique, notamment à travers la responsabilité sociale des entreprises.*

*Les **sciences de gestion** étudient le fonctionnement des organisations. En analysant les ressources internes et l'environnement, elles apportent au management des connaissances sur les dimensions humaine et technologique des organisations. »*

Sciences de gestion et numérique : volonté d'afficher les préoccupations liées aux transformations numériques des organisations dans le programme.

PRÉSENTATION DES PROGRAMMES

- Chaque thème est étudié à partir de questions rédigées de manière à développer l'approche critique des notions, le plus souvent par leur mise en tension.
- Ces notions associées aux questions ne sont pas à travailler pour elles-mêmes mais au travers de la construction de réponses aux questions posées.
- Chaque programme précise les capacités attendues et les intentions didactiques, par des indications complémentaires.
- Les enseignements de management et de sciences de gestion et numérique sont étroitement liés.



2. Le nouveau programme de management

L'École calédonienne est en marche



vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie

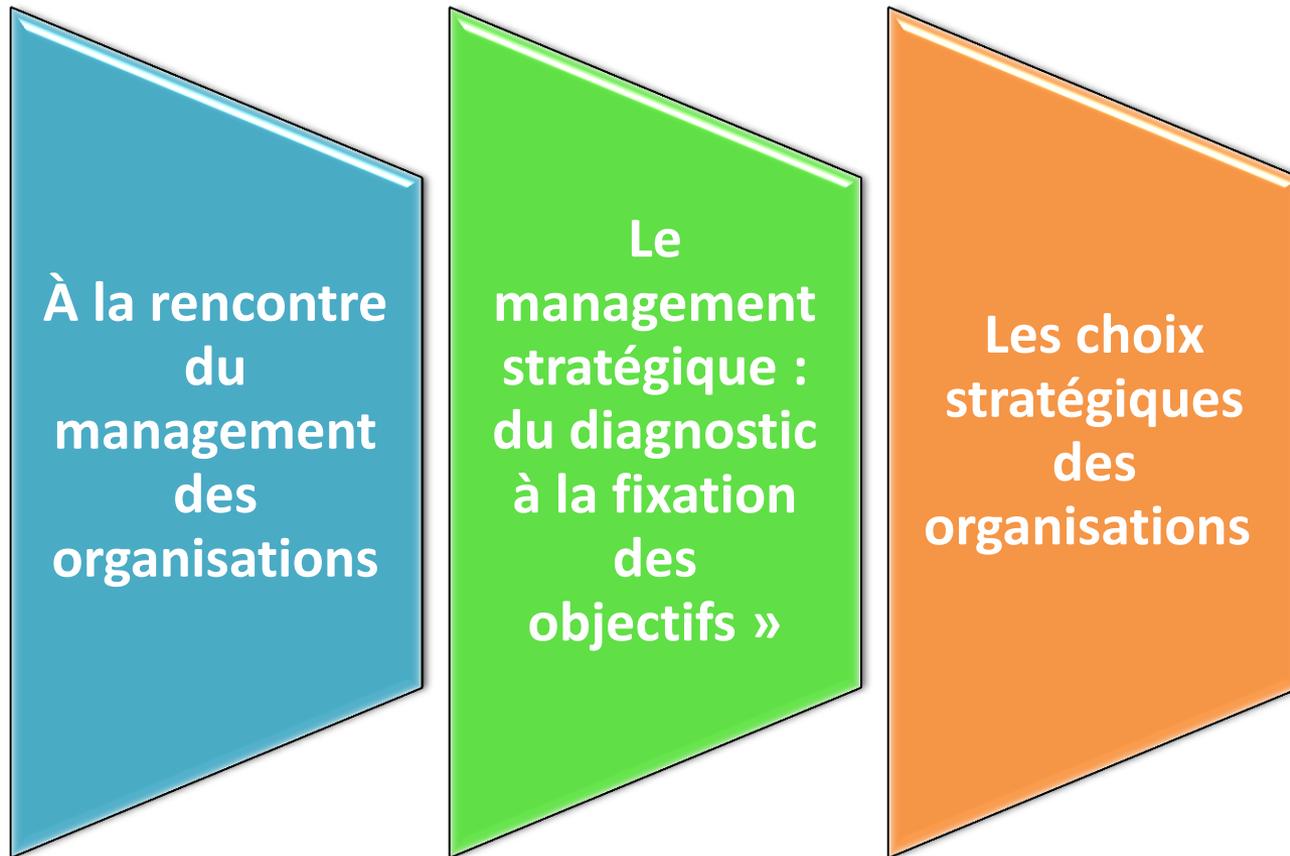


L'ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ MANAGEMENT EN PREMIÈRE STMG

Ses objectifs :

- Donner aux élèves une introduction au fonctionnement des entreprises, des organisations publiques et des associations
- Leur apporter un regard distancié sur ces organisations en développant progressivement leur sens critique par l'analyse des concepts et des pratiques de management
- Contribuer à la formation civique en saisissant mieux les enjeux sociétaux des organisations , auxquelles les élèves sont et seront confrontés.

Structure du programme



VISÉES DE CHAQUE THÈME

À la rencontre du management des organisations

visé à installer les concepts clés du management dont il montre l'ancrage dans l'action collective au sein d'organisations d'une extrême diversité. Ce thème se conclut sur l'essence même du management à savoir répondre aux changements de l'environnement

Le management stratégique : du diagnostic à la fixation des objectifs

présente les principes d'élaboration d'une stratégie à partir de l'élaboration du diagnostic stratégique donnant lieu à la définition d'un système d'objectifs évalués par des indicateurs de pilotage stratégique

Les choix stratégiques des organisations

propose d'aborder les options stratégiques possibles selon les spécificités des trois grands types d'organisation : entreprise, organisation publique, organisation de la société civile.

Méthodes et objectifs

- Utilisation systématique de supports faisant référence à des exemples tirés de la réalité
- Élargissement des sources (entretiens avec des professionnels, témoignages de professionnels, articles de presse, visites d'entreprises ou encore jeux sérieux)
- Mobilisation (encore plus) importante de ressources numériques et documentaires,
- Production de synthèses, de commentaires et d'argumentations, écrits ou oraux.
- Viser :
 - la maîtrise des connaissances, des concepts et des méthodes propres au corpus constituant la discipline;
 - La capacité à construire des réponses argumentées, se référant à des situations managériales, en mobilisant des concepts de management,
 - Le développement d'un regard critique sur les moyens et les méthodes mobilisés
 - L'acquisition d'une véritable « culture organisationnelle » non seulement en se référant à l'actualité des organisations mais aussi en bénéficiant d'une mise en perspective historique de l'évolution des organisations et des pratiques managériales qui s'y sont développées

Évolution par rapport au programme « saison 1 »

- Entrée par l'action collective plus explicite
- Construction didactique autour de la « stratégie »
- Affaiblissement relatif de la notion de contingence - on parle du caractère contingent des pratiques managériales plus que de « contingence »
- Management /moins mis en perspective par la Gestion (ancienne formulation : qu'apporte le management à la gestion.... ? remplacé par « qu'est ce que le management? »
- « Appréhender la diversité des O » remplace le thème 2 : critères de différenciation des O
- les 3 types d'Org (renommées différemment) : les entreprises privées, les organisations et entreprises publiques et les organisations de la société civile *vs entreprises, organisations publiques, associations..*
- Contrôle stratégique (absent en 1^{ère}) - Facteurs clés de succès, notion désormais présente
- RSE plus apparente, RH moins apparente...

CONCLUSION

- Le management c'est l'art de questionner l'organisation
- Le management, un enseignement par nature propice au débat
- Vers une approche culturelle du management...



3. Le nouveau programme de sciences de gestion et numérique

L'École calédonienne est en marche



GOVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie



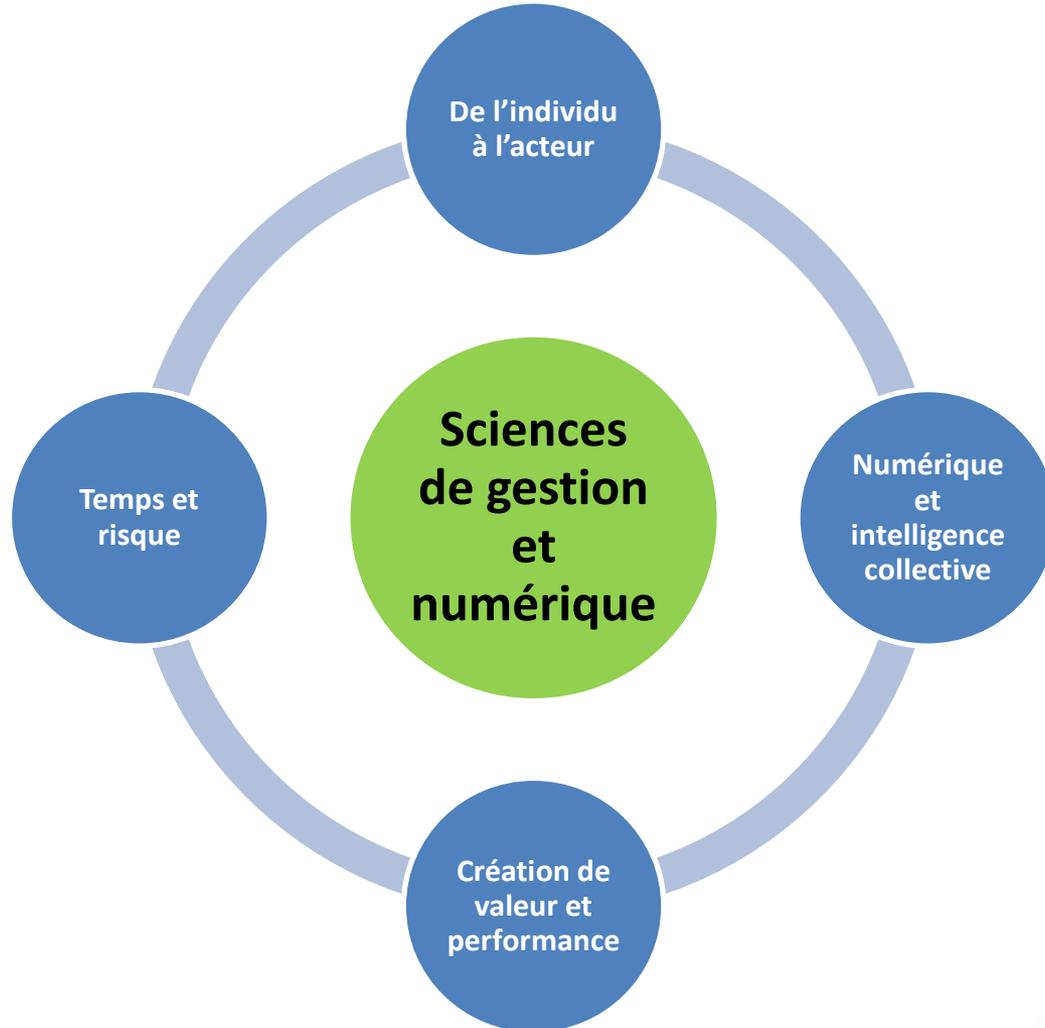
L'ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ SCIENCES DE GESTION ET NUMÉRIQUE EN PREMIÈRE STMG

Ses objectifs :

- Donner aux élèves des repères de compréhension des principes généraux de gestion des organisations quelle que soit leur nature, avant tout approfondissement des notions propres à chaque enseignement spécifique : ressources humaines et communication, gestion et finance, mercatique (marketing), systèmes d'information de gestion.
- Acquérir un corpus de connaissances qui seront approfondies en terminale.

L'ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ SCIENCES DE GESTION ET NUMÉRIQUE EN PREMIÈRE STMG

Un
enseignement
hebdomadaire
de 7 heures



Un enseignement de « patrimoine » commun

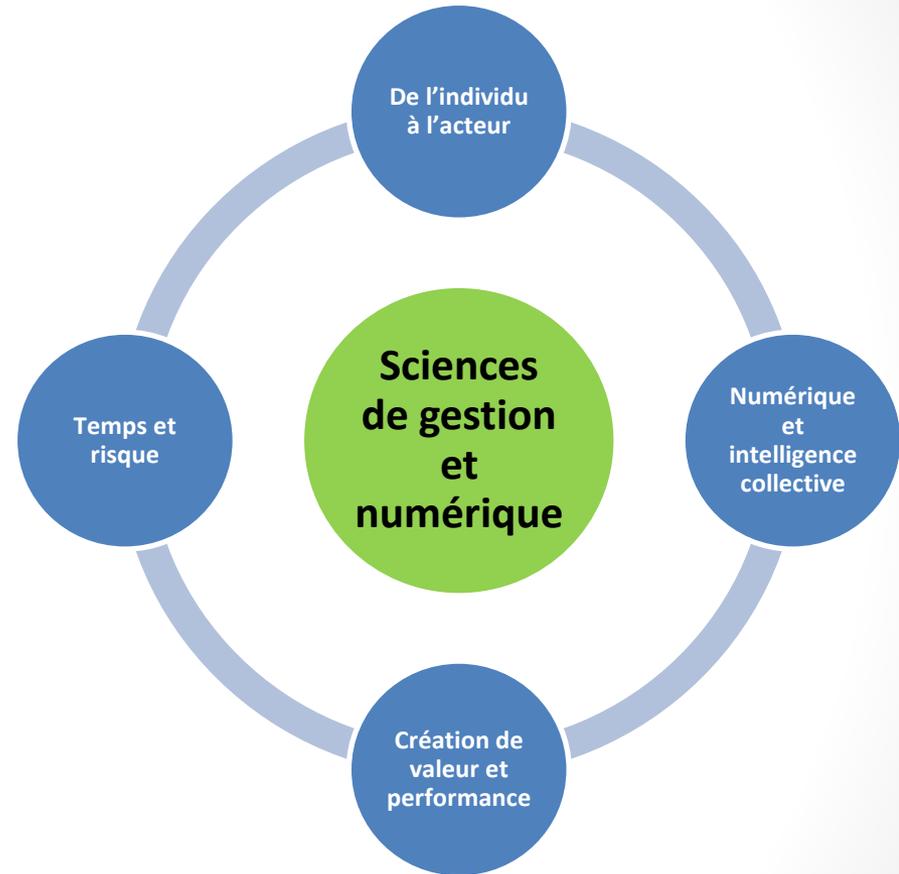
Un enseignement permettant d'étudier les principales problématiques de gestion des organisations.

Un enseignement qui mobilise des notions, notamment liées à des techniques, pour les confronter à la réalité du fonctionnement des organisations.

Un enseignement qui constitue un pré-requis pour l'enseignement de spécialité de terminale « management, sciences de gestion et numérique.

Structure du programme

Une structure en quatre thèmes constituant quatre « points-de-vue » sur le fonctionnement des organisations, offrant ainsi des clés de compréhension d'une même réalité qu'est l'organisation.



VISÉES DE CHAQUE THÈME

De l'individu à l'acteur	L'étude du thème vise à identifier les principaux phénomènes relationnels qui permettent de comprendre le fonctionnement d'une organisation. Elle permet d'expliquer comment la gestion appréhende l'activité humaine en tant que ressource à préserver et à rétribuer.
Numérique et intelligence collective	L'étude du thème vise à appréhender les contributions du numérique aux divers processus de l'entreprise (gestion, production, logistique, etc.) et à mettre en évidence les opportunités et les risques qu'il génère.
Création de valeur et performance	L'étude du thème vise à appréhender la contribution des différents acteurs à la création de valeur, à identifier les décisions qui président à sa répartition, à utiliser des indicateurs pertinents de la performance attendue.
Temps et risque	L'étude du thème vise à mettre en évidence l'importance de l'intégration du temps dans les décisions de gestion et du recours aux moyens de limiter les conséquences des risques identifiés par les acteurs de l'organisation.

présentation du programme

<p>Comment concilier gestion efficace des ressources humaines et coût du travail ?</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>La réponse est construite grâce à la mise en œuvre de situations mobilisant des capacités</p>	<p>Activité de travail : conditions de travail, compétences et qualification.</p> <p>Évaluation et rétribution de l'activité humaine dans les organisations.</p> <p>Les capacités font appel aux notions (contractualisation, auto-entrepreneuriat).</p> <p>Conflits et consensus au sein de l'organisation.</p>	<p>La gestion des ressources humaines suppose des arbitrages pour les préserver, les valoriser et les rétribuer, de faire le choix entre l'internalisation et l'externalisation de certaines ressources humaines.</p> <p><i>À partir de données sociales et comptables simplifiées, de curriculum vitae ou de documentation professionnelle, l'élève est capable :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - de distinguer l'approche par la qualification de l'approche par la compétence ; - de mesurer l'activité de travail à l'aide d'indicateurs pertinents ; - d'évaluer le coût global du travail avec les charges ; - d'évaluer la productivité du travail ; - d'établir un lien entre les conditions de travail et le comportement des membres de l'organisation.
--	---	---

Indications pour la conception de la situation

Parcours de questionnement de l'élève

- Formuler des réponses plurielles à partir de mises en situation permettant de développer les capacités
- Des réponses ouvertes à la controverse, au regard critique
- Convoquer les notions pour construire les réponses

L'objectif est de rendre l'élève capable de s'exprimer de façon construite sur chaque question.

Traitement du programme

- Dans le cadre de leur liberté pédagogique, les professeurs choisissent la mise en relation des thèmes, l'ordre dans lequel seront étudiées les questions, les outils et les supports, les situations utilisées.
- Dans chaque thème, la professeure ou le professeur puise en proportions variables, selon les différents champs des sciences de gestion, des contenus susceptibles d'apporter une réponse aux questions de gestion.

Évolution par rapport au programme « saison 1 »

- Une révision de la frontière avec le management qui a conduit à supprimer une question et à fusionner deux thèmes (Gestion et création de valeur et Evaluation et performance) dans le thème Création de valeur et performance.
- Une révision du programme pour prendre en compte des préoccupations nouvelles liées à la transformation numérique des organisations (rôle des données, de l'intelligence artificielle par exemples) mais aussi à la responsabilité sociétale des organisations.
- L'introduction d'une dimension (perspective) historique dans l'approche des organisations et donc plus « culturelle ». Cette introduction doit être prise en compte dans les pratiques pédagogiques.
- Le renforcement du développement de l'esprit critique

CONCLUSION

- Maintien d'une cohérence interne au sein de chaque thème
- Complémentarité des quatre thèmes
- Des références scientifiques qui ne sont pas explicites pour les élèves
- Pas de bijection entre thèmes et champs disciplinaires



4. Le nouveau programme de droit et d'économie

L'École calédonienne est en marche



GOVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie



Le contexte de la rénovation de l'ENSEIGNEMENT DU DROIT et de l'ÉCONOMIE

- Enseignement obligatoire de SES en classe de seconde.
- Enseignement optionnel « management et gestion » en seconde offert aux élèves (cf. GEPP « management, sciences de gestion et numérique »).

- **Une nouvelle appellation « Droit – Économie » qui revêt toute son importance,**

- **Une évolution horaire significative :**

Enseignement de droit et économie

= 4 heures par semaine en première

= 6 heures par semaine en terminale

⇒ + 2 heures hebdomadaires en classe de terminale !

Les objectifs du groupe de travail

- Pour les élèves, mieux maîtriser des notions fondamentales liées à chaque discipline.
- Développer les aspects méthodologiques pour répondre plus efficacement aux exigences de l'enseignement supérieur (travail personnel, autonomie, capacité de réflexion et d'argumentation orale et écrite).
- Développer l'usage du numérique et l'esprit critique vis-à-vis des usages et des ressources numériques.

Une évolution significative

Des principes fortement affirmés :

- Un travail de fond doit être conduit sur un nombre de thèmes resserré, en droit comme en économie,
- Parallèlement un effort doit être fait pour favoriser l'appropriation de méthodes propres à chaque discipline,
- Des capacités ont été systématiquement ajoutées en introduction de chaque thème. Ces capacités constituent des objectifs pédagogiques à part entière et, de fait, des limitations aux notions à étudier et à l'épreuve du baccalauréat.
- L'outil numérique doit être utilisé autant que possible (recherche documentaires, tableurs, graphiques, jeux de simulation, etc.).

Les transversalités

Articulation Droit-Économie :

- La logique d'un enseignement de droit d'une part, d'économie d'autre part, avec leurs démarches et leurs méthodes propres, doit être préservée.
- Des transversalités peuvent être trouvées dans les programmes et éventuellement proposées dans le cadre du projet des élèves...

Articulation avec le tronc commun :

- Des liens doivent être établis avec les programmes dispensés dans le tronc commun, et cela afin que les thèmes abordés à cette occasion puissent être réinvestis en droit et en économie.

Les objectifs de l'enseignement du droit

- Une appropriation des notions juridiques fondamentales avec une attention particulière au vocabulaire juridique,
- Une répartition claire entre les programmes de première et de terminale,
- Un allègement des programmes sur les deux ans (disparition du droit de la concurrence),
- Un souci constant sur l'argumentation : les mêmes faits peuvent donner lieu à deux argumentations différentes et opposées. Il n'y a pas d'application mécanique des règles,
- La volonté d'interroger davantage les élèves sur :
 - le sens,
 - Les enjeux,
 - Les évolutions du droit en relation avec les évolutions sociétales.

Évolution du programme de Droit

Classe de première

Thème 1 – Qu'est-ce que le droit ?

Thème 2 – Comment le droit permet-il de régler un litige ?

Thème 3 – Qui peut faire valoir les droits ?

Thème 4 - Quels sont les droits reconnus aux personnes ?

Classe de terminale

Thème 5 – Quel est le rôle du contrat ?

Thème 6 – Qu'est-ce qu'être responsable ?

Thème 7 – Comment le droit encadre-t-il le travail salarié ?

Thème 8 – Dans quel cadre et comment entreprendre ?

Les objectifs du programme d'économie

- Des objectifs affirmés :
 - Une maîtrise réelle d'un certain nombre de concepts,
 - Une compréhension approfondie des mécanismes de base,
 - Un accès réfléchi aux informations économiques, en particulier statistiques.
- Un programme réaménagé :
 - Un affichage des capacités en introduction de chaque thème,
 - Une clarification plus claire entre le programme de première et de terminale,
 - Une réorganisation de l'étude de l'intervention de l'État,
 - Un programme qui ouvre sur des questions vives et actuelles et qui nécessite de développer les capacités d'argumentation.

Évolution du programme d'économie

Classe de première

Thème 1 – Quelles sont les grandes questions économiques et leurs enjeux actuels ?

Thème 2 – Comment se crée et se répartit la richesse ?

Thème 3 – Comment les ménages décident-ils d'affecter leur revenu ?

Thème 4 – Quels modes de financement de l'activité économique ?

Thème 5 – Les marchés des biens et services sont-ils concurrentiels ?

Classe de terminale

Thème 6 – Comment l'Etat peut-il intervenir dans l'économie ?

Thème 7 – Quelle est l'influence de l'Etat sur l'évolution de l'emploi et du chômage ?

Thème 8 – Comment organiser le commerce international dans un contexte d'ouverture des échanges ?

Thème 9 – Comment concilier la croissance économique et le développement durable ?



5. L'option de seconde management et gestion

L'École calédonienne est en marche



GOVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie



LES INTENTIONS

« *Penser l'organisation, penser dans l'organisation* »

Devenir un (inter)acteur éclairé des organisations

Réfléchir à son projet personnel

Exercer sa citoyenneté

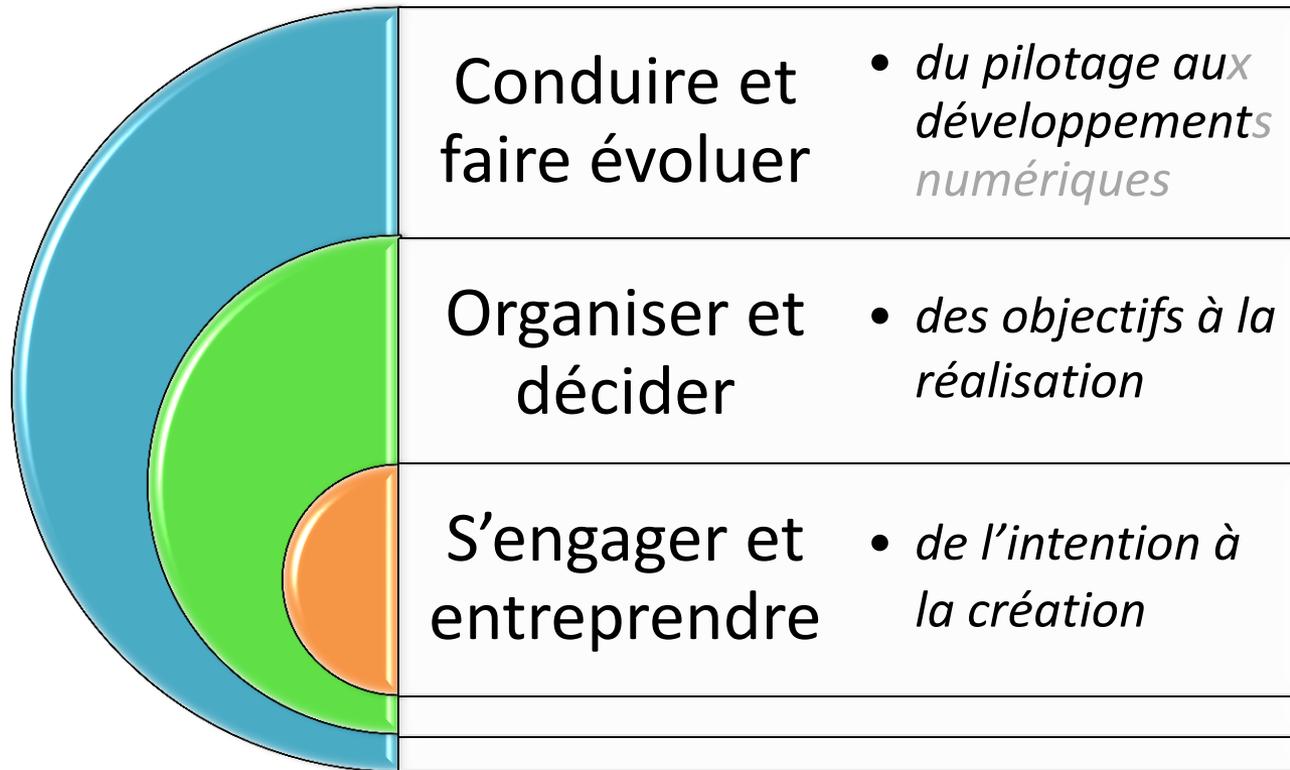
S'organiser

Approcher les organisations dans la société

Découvrir les SDG et le management

STRUCTURATION DU PROGRAMME

« *Les étapes d'un projet collectif* »



Thème 1 : S'engager et entreprendre, de l'intention à la création

A l'origine de toute organisation, il y a l'ambition d'un ou plusieurs individus de vouloir concrétiser une idée, de s'engager dans un projet et de le mettre en œuvre.

Dépasser le mythe de la réussite individuelle de l'entrepreneur, créateur et inventeur tout à la fois et rappeler que la réussite des organisations nécessite aussi d'être à plusieurs, engagés et prêts à agir ensemble vers un même but

Comment passer de l'idée créatrice à sa réalisation ?

Diversité, Inventeur/Entrepreneur, Engagement - Adhésion

En quoi est-il nécessaire de s'organiser et d'organiser ?

Structure – Coordination – Contraintes espace temps – Mobilisation de compétences, ressources et technologies – Finalités communes

Quelle est la contribution du numérique à la démarche créative ?

Changement – Rapport au temps et à l'espace – Transformation des relations et interactions – Autres modes de conception de projets

Existe-t-il une forme idéale d'organisation ?

Caractéristiques des O – Domaines d'activités – espaces géographiques – Développement et choix – modes de production – financement – relations avec partenaires RSE - Environnement

Thème 2 : organiser et décider, des objectifs à la réalisation

Pour atteindre son but, une organisation doit se fixer des objectifs. Elle mobilise des ressources humaines et matérielles, définit des missions et met en place une répartition des tâches et des moyens de coordination pour les atteindre.. Tout ceci nécessite de faire des choix et de prendre des décisions parfois complexes dans une réalité sociale, économique ou encore juridique. La question du numérique est prégnante pour des élèves qui doivent en mesurer l'apport, renforçant ainsi leur éducation aux médias et à l'information. au sein des organisations

Comment prendre des décisions ?

Choix – Types de décisions – processus décisionnels – niveaux de prise de décisions – Parties prenantes et intérêts

Quelles ressources et quelles compétences mobiliser ?

Diversité de ressources et compétences – arbitrages

Comment agir ensemble vers un même objectif ?

Répartition et coordination des tâches – diversité des modes d'organisation

S'est-on toujours organisé de la même manière ?

Évolutions et invariants historiques des formes d'organisation. Comparaisons dans le temps – Nouvelles formes d'organisation

Thème 3 : évaluer et évoluer, du pilotage aux développements numériques (sic)

Thème qui rapproche deux dimensions temporelles, celle du pilotage au quotidien, celle du développement à LT. La dimension critique sur les modalités et les effets du développement est naturellement présente. Ce thème doit permettre aux élèves de s'interroger sur le devenir des organisations dans le temps, dans l'espace et sur leurs perspectives d'évolution.

Peut-on se passer d'évaluation dans l'organisation ?

Evaluation – Performance – Parties prenantes – Gouvernance – Pérennité – évaluation à CT et LT - Impact sur la décision

L'économie numérique offre-t-elle toujours des opportunités de développement ?

Développement numérique et transformations. Nouveaux modes d'organisation- Opportunités de développements

Quelques axes pédagogiques

Développement de l'esprit critique

Prise de conscience de la diversité et de la réalité des organisations

Ancrage historique

Recours pertinent et répété au numérique

Recherche documentaire

Manipulation de données chiffrées



6. L'ETLV

L'École calédonienne est en marche



GOVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie



Organisation et volume horaire

- Le volume horaire de l'enseignement technologique en langue vivante A est de 36 heures annuelles, soit une heure hebdomadaire
- Une enveloppe horaire est laissée à la disposition des établissements
- Grille langue A + B = 4,5 heures (dont une heure d'ETLV)
- L'ETLV repose sur le programme de langue vivante et sur celui de la spécialité qui lui sert d'appui.
- Il est pris en charge conjointement par deux enseignants (LVA + discipline technologique).
- En STMG, cela concerne le management en première, et management sciences de gestion et numérique en terminale.

- L'ETLV implique un pilotage partagé autour d'objets d'études communs ancrés dans la spécialité technologique et dans le contexte de référence de la langue vivante.
- Les thématiques abordées et les progressions élaborées font l'objet d'une concertation entre les deux enseignants, de manière à assurer des apprentissages dans les deux disciplines concernées
- L'objet de l'étude doit croiser :
 - Le programme de langue vivante : activités langagières de réception et de production, axes thématiques...
 - Le programme de Management, SDGN : évolutions des pratiques, enjeux sociétaux, rapport au travail, développement de l'intelligence artificielle.

- La démarche pédagogique privilégie un travail en mode projet, qui associe oral et écrit, et fait porter l'accent sur la verbalisation, l'explicitation, la reformulation des connaissances, les compétences de communication
- L'épreuve se substitue à l'épreuve orale du 3^{ème} contrôle continu de langue vivante, au 2^{ème} trimestre de l'année de terminale
- La durée est de 10 minutes sans préparation : 5' de prise de parole en continu, 5' d'entretien avec le jury
- Les supports utilisés sont fournis par le candidat.



7. La certification

L'École calédonienne est en marche



vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie



Sciences de gestion et numérique

- Note de service applicable à compter de la session 2021 pour le contrôle continu des enseignements de spécialité suivis en première uniquement. Les épreuves se déroulent au 3^{ème} trimestre de la classe de première.
- Epreuve orale ; durée : 20 minutes
- Objectifs : l'épreuve vise à évaluer, au travers de l'étude d'une thématique de gestion choisie par le candidat et relevant du programme de l'enseignement de spécialité « sciences de gestion et numérique » de la classe de première STMG défini dans l'arrêté du 17 janvier 2019 par le BOEN du 22 janvier 2019, les compétences suivantes :

- - dégager une problématique de gestion
- - mobiliser des sources documentaires variées pour traiter la problématique retenue
- - sélectionner les informations pertinentes au regard de cette problématique
- - interpréter et exploiter les informations sélectionnées pour répondre à cette problématique
- - rédiger une synthèse dégageant les conclusions de l'étude
- Présenter oralement le travail effectué
- - préciser et argumenter les choix effectués.

Le dossier

- Le candidat réalise au cours de l'année de première une étude personnelle et individuelle qui vise à traiter la problématique qu'il a choisie. **La problématique du dossier du candidat est tirée d'une ou plusieurs questions de gestion figurant dans le programme d'enseignement de spécialité « sciences de gestion et numérique » de la classe de première, appliquée à une ou plusieurs organisations choisies par le candidat.**
- Cette étude se concrétise par la rédaction d'un dossier d'étude de gestion, document d'une dizaine de pages qui précise les raisons du choix de la problématique, les caractéristiques de la ou des organisation(s) observée(s) en lien avec la problématique, les sources utilisées, la démarche d'analyse et les conclusions.
- **Ce document produit par le candidat ne fait pas l'objet d'une évaluation mais sert de support à la présentation de l'épreuve, dans un délai de 5 jours avant la date de passage de l'épreuve.**

L'épreuve

- L'environnement numérique de travail utilisé dans le cadre de l'enseignement est requis pour la réalisation et la présentation de l'épreuve. Le candidat est responsable des documents et supports numériques qu'il juge utiles à sa présentation.
- **L'évaluation est conduite par un professeur assurant l'enseignement de sciences de gestion et numérique en classe de première et qui n'est pas le professeur du candidat.**
- L'évaluation s'appuie sur le dossier d'étude de gestion du candidat, qui est fourni à l'examineur avant le passage de l'épreuve par le responsable de l'établissement où se déroule l'épreuve. Elle est composée d'un exposé du candidat (dans la limite de 10 minutes maximum), suivi d'un entretien.

LE BACCALAURÉAT STMG 2021

ÉVALUATION TERMINALE	Coef.	
Français (écrit + oral) - épreuves anticipées de première	10	(5+5)
Philosophie	4	
Épreuve orale (sur la base d'un projet adossé à un ou deux des enseignements de spécialité suivis, préparé durant le cycle terminal)	14	
Épreuves de spécialité	32	(16x2)
- Droit et économie		
- Management, sciences de gestion et numérique		
	60	
ÉVALUATION en CONTRÔLE CONTINU		
<i>Épreuves communes</i>		
Histoire-géographie	5	
Langue vivante A	5	
Langue vivante B	5	
Mathématiques	5	
EPS	5	
Enseignement de spécialité « abandonné » fin de première	5	
	30	
Moyenne des notes des élèves sur le cycle terminal		
Français, philosophie, HG, EMC, LVA, LVB, maths, EPS, 3 enseignements de spécialité (soit 11 matières) + 1 option	10	
TOTAL	100	